

## Gabon

### Update on the context and situation of children

Dans le contexte de la pandémie du coronavirus, le climat politique et social au Gabon a connu une accalmie – comparé aux années précédentes – avec notamment une diminution des protestations publiques, des revendications politiques et sociales. La chute des prix et des recettes pétrolières (45% du PIB en 2019) a considérablement ralenti la croissance économique. La croissance du PIB après une contraction estimée à 3,3% en 2020, pourrait se situer à 1,4% en 2021. Les perspectives macro-économiques demeurent optimistes après 2021 et la croissance économique s'accroîtra progressivement sur la période 2021-2025. Outre la faible croissance économique, l'augmentation des déficits publics et l'accélération de l'endettement qui a atteint 62,4% du PIB en 2019 et pourrait atteindre jusqu'à 73% en 2020[1] impactent négativement les investissements dans les domaines sociaux importants pour les droits de l'enfant[2].

Dans un environnement de faible production de données - marqué par l'arrêt de l'Enquête de Démographie et de Santé (EDSG II) - la mesure des conséquences sociales de la pandémie reste difficile. Toutefois, on estime qu'en raison de la fermeture des écoles ayant affecté 560 000 enfants, 46,7% des ménages ont des enfants qui n'ont participé à aucune activité éducative ou d'apprentissage. Les enfants en milieu rural (64,9%) sont les plus touchés. La discontinuité de certains services essentiels a entraîné une diminution de la fréquentation des structures sanitaires. Ainsi, 25% de personnes interrogées lors de l'enquête (juin 2020) de la Direction Générale de la Statistique du Gabon (DGSG) ont indiqué n'avoir pas eu accès aux soins médicaux qu'elles voulaient, principalement, en raison du manque d'argent ou du fait de l'indisponibilité du personnel médical qui aurait été affecté pour la réponse à la crise COVID-19. Également, de nombreux programmes de santé ont été négativement impactés à travers la réallocation de ressources financières des programmes traditionnels de santé au profit de la lutte contre la COVID-19. Le Programme Elargi de Vaccination représente un de ces programmes fortement touchés, notamment par des reports des campagnes ou des activités complémentaires pour le renforcement de la vaccination de routine. Ces difficultés spécifiques associées à la pandémie se sont ajoutées aux autres contraintes de vaccination - devenues classiques au Gabon - lesquels montrent que seulement 15% des structures sanitaires publiques (118 Centres sur les 665 structures) et 5% des structures sanitaires privées (26 structures sur 526) offrent des services de vaccination. Dans un contexte de méfiance croissante à la vaccination au Gabon, la baisse de fréquentation des centres de vaccination et la chute de la couverture vaccinale Penta 3 qui en a résulté et qui s'est établie à 63% en 2020 (contre 70% en 2019) confirment les défis structurels à surmonter pour réaliser les progrès attendus du KRC1. Dans ce contexte, l'UNICEF a continué son plaidoyer et un effort de programmation ciblée dans les districts de santé ayant de faibles couvertures vaccinales. À travers une note technique à l'attention de hautes autorités, le plaidoyer porté par l'UNICEF a permis de repositionner stratégiquement la vaccination dans les priorités du Ministère de la Santé.

Sur le plan socio-économique, une enquête de la Direction Générale de la Statistique du Gabon[3](DGSG) révèle que 15,3% des ménages sondés durant l'enquête ont révélé avoir au moins un membre qui a perdu un emploi en raison de la pandémie. En raison du ratio élevé de personnes à charge pour chaque salarié (en général un salaire pour 5 personnes dont 2.5 enfants), on peut estimer qu'environ 500 mille enfants ont été directement impactés par la perte d'emplois de leurs proches.

Cette vulnérabilité est traduite dans un autre résultat de l'enquête selon lequel, 37,4% des ménages ont été contraints à passer au moins une journée sans manger au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, ce qui indique une certaine détérioration de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Face à ces conséquences socio-économiques, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures d'accompagnement structurées autour du « Plan de Riposte et de Soutien Économique et Social » avec notamment, la gratuité du transport public, une allocation de chômage (50 à 70% du salaire brut) pour les travailleurs, la prise en charge des frais d'électricité et d'eau, le soutien au paiement des loyers, l'aide alimentaire aux Gabonais Économiquement Faibles pour une période.

Malgré ce contexte difficile, l'UNICEF a travaillé dans le cadre d'un projet conjoint des Nations Unies impliquant le Gabon et le Togo autour des migrations à risque. En effet, en pleine pandémie, une embarcation a échoué aux larges des côtes gabonaises ayant à son bord 150 personnes parmi lesquelles, des femmes et des enfants en situation de risque d'exploitation, d'abus et de violence et/ou de traite de personnes humaines. Cet événement est indicatif d'un phénomène plus complexe qu'il n'y paraît, et met en évidence la situation des enfants « déracinés » ou « Children Uprooted » dans un contexte de violence, de traite de personnes humaines. La traite à des fins de travail forcé demeure la première forme d'exploitation (63%), suivie de l'exploitation sexuelle (31%) au Gabon.

Dans le contexte de la Campagne de l'Union Africaine sur l'enregistrement des naissances #MonNomEstPersonne, le Gabon (avec un taux de 90%) a marqué d'importants progrès grâce à la mobilisation du Gouvernement en faveur du projet conjoint des Nations Unies « Citoyenneté et protection sociale » dont l'UNICEF est l'agence co-lead, et qui couvre l'ensemble du pays à travers une opération « 23000 actes de naissances » pour des personnes qui en sont dépourvues. À l'échelle du pays, cela représente plus de 1% de la population totale ou 2% de la population des enfants en moins de 12 mois. Outre cet effort, de mesures législatives sont en cours pour augmenter la durée du délai de déclaration des naissances de 3 à 15 jours, et instaurer la gratuité des certificats d'accouchement grâce au plaidoyer porté principalement par l'UNICEF.

[1] Après une réévaluation pour tenir compte de la COVID-19

[2] <https://www.statista.com/statistics/526934/national-debt-of-gabon-in-relation-to-gross-domestic-product-gdp/>

3 Direction Générale de la Statistique du Gabon: Enquête sur l'Impact de la COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, juin 2020.

## Major contributions and drivers of results

La mise en œuvre des priorités du Plan Annuel de Gestion et des Plans de Travail 2020 a connu des ajustements pour tenir compte de la riposte à la COVID-19. En effet, le bureau de pays a ajusté son programme, ses stratégies et la planification des ressources grâce à une analyse de la criticité des programmes. Le bureau a mobilisé des capacités et ressources additionnelles pour répondre aux défis et attentes dans les secteurs Education et WASH qui ne sont pas de composantes de programme autonomes. En outre, afin de minimiser les effets de l'interruption des services essentiels de santé maternelle et infantile ou des services sociaux aux enfants et adolescents, le Bureau a apporté des équipements de protection individuelle aux prestataires des services, des installations de prévention et de contrôle de l'infection dans les espaces publics et des équipements et matériels médicaux pour

assurer une meilleure réponse sanitaire.

**Contribution au KRC5 :** dans le cadre du renforcement du système de protection de l'enfant contre les violences, et en réponse aux observations du Comité des Droits de l'Enfant au rapport pays de 2016, UNICEF Gabon et le Ministère de la Justice, en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et des Droits de la Femme, ont mis en place un numéro vert gratuit (Child Help Line) pour le signalement des cas de violence faites aux enfants (VAC) et de violences sexuelles et autres formes de violences basées sur le genre (GBV). Cette initiative intervient dans un contexte où la mise en œuvre du résultat clé (KRC) relatif à la lutte contre les violences faites aux enfants, en particulier les violences sexuelles, reçoit une attention particulière. En effet, à la faveur de la décennie de la femme (2015-2025) et de l'initiative de la Fondation de la Première Dame, une véritable « croisade » contre les violences faites aux femmes et les GBV a été lancée et connaît des succès sur le plan législatif et de la prise en charge. Child HelpLine complète ce dispositif, s'aligne avec les priorités nationales et permet de forger une alliance pour le plaidoyer de haut niveau. En outre, il servira aux mécanismes de lutte contre les violences en milieu scolaire qui est un domaine de plaidoyer réussi par UNICEF Gabon, ayant conduit à la mise en place d'une instance de coordination placée auprès du Premier Ministre. En seulement un mois d'existence, plus de 1000 signalements ont été reçus et renvoyés auprès de services compétents. L'un des succès de la mise en place du numéro vert réside dans la valorisation d'une approche système et multisectorielle de la lutte contre les violences faites aux enfants, bien intégrée dans les services étatiques. En effet, à partir d'un signalement reçu, les différents maillons de la chaîne de la protection des enfants sont activés et mettent en œuvre les services sociaux, la police, la justice, la santé et l'appui psycho-sociale. Cette approche système permet aux victimes et aux témoins de recevoir de l'assistance. Les futures étapes consisteront à consolider les « guichet enfants » et « guichet adultes » ; au renforcement de la prise en charge par les services appropriés. Enfin, pour permettre une meilleure interaction avec une jeunesse de plus en plus connectée, une application mobile sera développée pour faciliter le signalement, la collecte et le partage par voie digitale de «moyens de preuves» contre les violences, abus et exploitation.

**KRC7 et Nexus Protection de l'enfant/Inclusion Sociale:** le Bureau pays a renforcé sa contribution au résultat clé KRC7 relatif à l'enregistrement des naissances, et utilise cette opportunité pour lever le principal goulot d'étranglement (absence d'acte de naissance) qui limite l'accès des populations vulnérables, notamment les populations autochtones, aux services de la protection sociale dont l'assurance maladie universelle et les allocations financières servies directement aux Gabonais Économiquement Faibles (GEF). Les efforts singuliers de l'UNICEF ont permis d'enregistrer plus de 4000 personnes cette année (soit 1.34 fois la cible attendue) à travers les procédures d'obtention de jugement supplétifs et de transcription en actes de naissances. Comme effet induit de ce succès et grâce au plaidoyer et au leadership de l'UNICEF, le Gouvernement s'est engagé dans l'extension de cette initiative au-delà des zones d'intervention initiales, pour couvrir l'ensemble du pays à travers une opération « 23000 actes de naissances » pour des personnes qui en sont dépourvues. Dans cette opération, l'UNICEF appuie directement 5 provinces sur 9. Cet appui à l'enregistrement des naissances inclut la planification stratégique de l'État Civil ; le renforcement des capacités des acteurs, les activités de mobilisation communautaire ; l'intégration de l'enregistrement des naissances au sein d'autres services comme les structures de santé. Un des enseignements positifs tirés de cet appui est la mise en place de «Guichet Unique» comprenant des magistrats, des travailleurs sociaux, personnels de santé et de services municipaux/communaux pour traiter dans le même espace les différents dossiers obtenus par une procédure d'enquête sociale. Dans la perspective de rattraper les dysfonctionnements des services de l'État Civil et accélérer la campagne conjointe de l'UNICEF et de l'Union Africaine en faveur de l'enregistrement des naissances, ce modèle de «Guichet Unique» sera

répliqué - pour une période limitée - dans les différentes unités administratives afin de contribuer à rapprocher les services des populations et à réduire les coûts. À terme, le Pays disposerait d'un système d'enregistrement de naissance où la déclaration de naissance est repoussée de 3 à 15 jours ; le certificat d'accouchement serait gratuit et un guichet unique pour l'établissement des jugements supplétifs et leur transcription en acte de naissance serait en place pour traiter des cas qui échapperaient au délai légal. Le plaidoyer se poursuit avec l'appui du Coordonnateur Résident du système des Nations Unies pour l'accélération des progrès et une meilleure coordination entre les différents Ministères impliqués.

**KRC1** : Avec la pandémie de la COVID-19, la vaccination des enfants de moins de 5 ans a poursuivi sa tendance baissière. Des dysfonctionnements apparaissant à plusieurs niveaux de la planification et de la mise en œuvre des activités vaccinales, les insuffisances de la chaîne de froid, la faiblesse du partenariat autour de la vaccination, expliquent en partie cette faible performance. Pour contribuer à l'arrêt de la tendance baissière de la vaccination, le Bureau UNICEF a travaillé en étroite collaboration avec les autorités sanitaires dans cinq districts ayant de faibles couvertures. Cela a consisté en un soutien à l'élaboration des micro-plans au niveau des districts, le renforcement de la chaîne du froid (chaîne de froid entièrement renouvelée et mise à disposition d'un camion frigorifique assurant le transport sécurisé des vaccins vers l'intérieur du pays) et la réalisation des activités complémentaires à la vaccination de routine. Toutefois, ces efforts se sont révélés insuffisants face à l'ampleur de la situation davantage rendue complexe par la COVID-19 et la méfiance vis-à-vis de la vaccination. Ainsi, En 2020, la couverture vaccinale en Penta 3 est de 63%, ce qui est loin de l'objectif de 80%. En plus, 80% des Départements Sanitaires (Soit 41 sur 51) n'ont pas atteint 80% de couverture vaccinale en Penta 3. Le PEV Gabon n'a pas connu de rupture de stock des antigènes en 2020. Cela résulte en partie de la stratégie qui a amené l'UNICEF - en prévision de la restriction de la mobilité entre les provinces - à travailler en amont avec le Ministère de la santé pour prépositionner les intrants de santé dont les vaccins.

Au-delà de ces actions opérationnelles, l'UNICEF et l'OMS ont mené avec succès un plaidoyer se traduisant par le repositionnement stratégique de la vaccination dans l'agenda du Ministre de la Santé. En effet, se basant sur une note technique de l'UNICEF synthétisant les défis, les perspectives, les actions stratégiques à prendre et la contribution anticipée de l'UNICEF, le Ministre de la Santé a mis en place un Groupe de Travail chargé de faire des propositions concrètes pour relancer la vaccination de routine. C'est dans cette dynamique que des activités intensifiées de vaccination ont été initiées en deux phases par le ministère de la Santé, en partenariat avec l'OMS et l'UNICEF pour couvrir 51 districts sanitaires et 30 000 enfants (soit 42% des enfants 0-11 mois) de moins d'un an qui n'ont pas été vaccinés depuis la survenue de la COVID-19 en deux phases. La première phase, organisée dans 23 Districts Sanitaires et couvrant environ 25 000 enfants de moins d'un an a été couronnée de succès avec une couverture de plus de 80%.

**Appui au WASH-PCI en milieu scolaire et coopération avec les IFIs** : UNICEF Gabon et la Banque Mondiale ont signé leur premier accord de partenariat dans le cadre de la sécurisation sanitaire des établissements scolaires et de l'extension des services WASH dans les écoles. Cet accord a permis à l'UNICEF d'être davantage reconnu comme un partenaire crédible pour le Gouvernement, qui contribue aux solutions tangibles. La mise en œuvre de cet appui couvre directement 757 établissements scolaires (soit 40% du parc scolaire du primaire et du secondaire) et permet la protection de plus de 450,000 (quatre cent cinquante mille) élèves et personnel d'enseignement et administratifs du primaire et du secondaire, répartis sur l'ensemble du territoire national, et n'ayant

pas accès aux dispositifs Eau, Hygiène et d'assainissement adéquats. Le soutien de l'UNICEF se compose des équipements et services nécessaires pour l'hygiène des mains (station de lavage de mains, gels, savons, balais, poubelles, seaux...), le nettoyage et la désinfection de l'environnement scolaire, la gestion des déchets, les équipements de protection individuelle et le contrôle de la qualité de l'eau. Dans le cadre du même partenariat, 2129 établissements (soit 99%) des établissements scolaires du pré-primaire, du primaire et du secondaire du secteur public bénéficient également de support de communication de risque, de sensibilisation pour l'application du protocole sanitaire mis en place dans le cadre d'un retour sécurisé dans les écoles. Il est aussi prévu d'expérimenter à travers ce projet des solutions locales pérennes pour le WASH à l'école, notamment en utilisant la pluviométrie exceptionnelle du Gabon (3000 mm/an) pour la construction des ouvrages de captage, de stockage, de traitement et d'utilisation des eaux de pluies. Au-delà du présent appui, UNICEF Gabon compte utiliser cette expérience comme une porte d'entrée à l'élaboration et la mise en place d'une stratégie nationale de WASH dans les écoles à l'échelle du pays dont environ 40% ne disposent d'aucune source d'eau et plus de 60% manquent d'infrastructures basiques d'assainissement ou de latrines séparées.

**En matière de Finances publiques sensibles aux enfants et en contribution au KRC1 et à l'ODD 3**, le Bureau de Pays a appuyé la réalisation d'une étude sur l'Analyse budgétaire de la vaccination (Investment case for Immunisation in Gabon). Le rapport de cette étude démontre de façon concise les principaux goulots d'étranglement, les inefficiences allocatives et propose une stratégie optimale pour le financement du PEV.

**COVID-19 une opportunité pour renforcer la protection sociale inclusive, adaptative et réactive** : Dans le domaine de la protection sociale, des efforts du Gouvernement pour consolider le système de protection sociale ont été maintenus et, certains éléments instruments et programmes nationaux (Assurance Maladie et Garanties Sociales, distribution de bons alimentaires...) ont permis d'absorber partiellement les chocs induits par la COVID-19. Dans le cadre de UN SDG Funds Protection Sociale et « **Ne Laisser Personne de Côté/LNOB** », l'UNICEF a soutenu les efforts du Gouvernement en vue d'améliorer la couverture maladie universelle des personnes socialement exclues. Cet engagement se fait en deux étapes dont la première consiste à donner une identité légale aux personnes qui en sont dépourvues, et la deuxième consiste à les enrôler dans les programmes et services de protection sociale dont la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS).

En appui au Ministère des Affaires Sociales, l'UNICEF a contribué au renforcement de la protection sociale en situation d'urgence au Gabon à travers l'appui au Système d'Information de la Protection Sociale dont les insuffisances et les dysfonctionnements limitent une réponse adaptative ciblée, efficace et équitable. Sur la base des données collectées dans le cadre de l'opération de distribution de bons alimentaires aux plus défavorisés, l'UNICEF et le BIT ont conjugué leurs efforts pour la mise en place d'un Registre Social/Registre de Bénéficiaire digitalisé (ayant une entrée de plus de 500 mille personnes éligibles, soit 25% de la population) dont l'objectif est de : (a) répondre aux chocs créés par d'éventuelles crises, garantir une distribution plus équitable, réactive et inclusive des ressources et augmenter et améliorer l'efficacité des prestations, (b) redéfinir les critères d'éligibilité des Gabonais Économiquement Faibles prenant en compte les dimensions de la pauvreté des enfants, (c) mieux cibler les ménages pauvres pour des interventions sectorielles.

**Réorientation de l'initiative «Villes et Communautés Amies des Enfants» pour répondre à la COVID-19 :** Le Mémoire d'Entente signé en 2019, entre la Municipalité de Libreville et le Bureau de l'UNICEF au Gabon a été réorienté vers une riposte rapide à la pandémie COVID-19. Ce réajustement a permis de mobiliser les structures opérationnelles de la mairie pour délivrer des interventions intégrées couvrant la santé, l'eau, hygiène et l'assainissement, la communication de risque, la création des opportunités économiques pour des femmes et de personnes vivant avec un handicap. À travers ce partenariat, plus de 550 000 personnes (soit la moitié de la population de Libreville) ont bénéficié directement des services offerts (campagnes d'affichage, communication de risque à travers des radios, TV et médias sociaux, désinfection des marchés publics, des bibliothèques et des centres de santé, installation des dispositifs de lavage de mains dans des quartiers les plus défavorisés). L'un des succès de ce partenariat est l'intégration de la dimension genre et l'inclusion des personnes vivant avec un handicap. En effet, un groupe de femmes défavorisées a pu bénéficier du matériel et des équipements pour la fabrication et la vente à coût modéré des masques réutilisables respectant les normes nationales ; ces opportunités économiques vont s'étendre au-delà de la réponse COVID-19 et créer ainsi des conditions pour leur autonomisation avec des effets induits pour leurs enfants et dépendants. Enfin, ce partenariat a posé de premiers jalons vers un engagement plus important en faveur de la décentralisation, de la gouvernance urbaine et d'une meilleure contribution à l'initiative «Villes Résilientes».

**Contribution au Plan d'action en faveur de l'Égalité des Sexe :** Le Bureau Pays a soutenu la publication de l'annuaire statistique du secteur éducatif qui fournit des données désagrégées par sexe. À travers l'initiative Villes Amies des Enfants, l'approche genre et la promotion des droits des personnes vivant avec un handicap a été une des stratégies majeures et a abouti à intégrer des opportunités économiques en faveur de femmes défavorisées en vue de leur autonomisation. Enfin, à travers la mise en place du numéro vert la lutte contre les GBV a été renforcée et s'appuiera sur le «Manuel de Prise en Charge des Violences Sexuelles» finalisé et validé à travers une collaboration OMS, UNFPA et UNICEF. UNICEF Gabon a participé à l'Évaluation en Temps Réel de la riposte contre la pandémie qui intègre une dimension genre dans la réponse à la COVID-19.

## UN Collaboration and Other Partnerships

L'UNICEF a coordonné l'assistance des Nations à la riposte socio-économique de la pandémie en assurant le leadership du pilier « Protection Sociale et Services Sociaux » et a également soutenu le pilier relatif à la communication de risques et l'engagement communautaire, la prévention et le contrôle des infections. Cela a permis à l'UNICEF d'assurer une meilleure planification et le suivi des progrès et des contributions des Nations Unies à la riposte nationale contre la COVID-19; ce travail a permis d'assurer une plus grande synergie entre les agences des Nations Unies contribuant directement ou indirectement aux résultats pour les enfants. Ainsi, le BIT et l'UNICEF ont pu collaborer pour renforcer le système d'information de la protection sociale, l'UNICEF et l'UNFPA travaillent ensemble sur les GBV dans le contexte de la COVID-19 et la mise en place de la ligne verte pour le rapportage des cas de violence contre les enfants ; l'UNESCO et l'UNICEF ont conjointement travaillé pour soutenir la stratégie gouvernementale d'éducation à distance. Enfin, l'UNICEF s'est associé au PNUD pour évaluer l'impact socio-économique du COVID-19 tout en veillant à l'analyse des répercussions de la pandémie sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants.

En outre, dans le cadre de l'adaptation du Programme Conjoint au contexte de la COVID-19, l'UNICEF comme « agence lead » a influencé la réorientation géographique des interventions pour couvrir le Grand Libreville. Cette démarche de l'UNICEF est guidée par la conviction selon laquelle l'hypothèse centrale de la théorie de changement du Programme Conjoint faisant de l'accès à la citoyenneté une précondition nécessaire et suffisante de l'extension de la couverture d'une protection sociale inclusive et équitable avait de meilleures chances d'être réalisée dans le Grand Libreville. Cette démarche a amené l'ONUSIDA à soutenir l'extension de la couverture de protection sociale en faveur des personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVIH). L'OMS renforcera l'interopérabilité entre le système de santé et les services d'état civil et sur une proposition de texte visant l'abolition des frais pour l'établissement des certificats d'accouchement. Enfin, le Gouvernement s'est approprié cette démarche de construire et de renforcer les liens entre la justice, la citoyenneté et la protection sociale à travers le lancement de l'opération 23000 actes de naissances (15000 dans le Grand Libreville et 1000 dans chacune des 8 provinces).

Une initiative de coopération triangulaire impliquant les Bureaux UNICEF du Togo, Gabon et ONUDOC, les Bureaux des Coordonnateurs Résidents des Nations Unies au Togo & Gabon) a été mise en place autour d'un programme conjoint financé par « MPTF Migration » afin d'accompagner le Gabon dans la gestion des migrations à risque. L'UNICEF joue un rôle central dans cette coopération triangulaire à travers tout le paquet de lutte contre la traite des enfants, l'appui à l'accueil et la prise en charge des EVT, et la collaboration avec l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) pour faciliter le retour et la réinsertion des EVT dans leurs familles.

## Lessons Learned and Innovations

### **SuperMwana/1412 : Une innovation pour lutter contre les violences sur les enfants**

Le plaidoyer et l'appui technique de l'UNICEF au Gouvernement gabonais dans la lutte contre les violences sur les enfants ont franchi une étape irréversible le 20 novembre 2020. Lors de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant (JIDE), le Ministre de la justice, le Ministre des affaires sociales et le Représentant Adjoint de l'UNICEF ont lancé le premier centre d'appel entièrement dédié aux enfants victimes de violences. La pandémie de COVID-19, et la distanciation sociale qui s'en est suivi, ont entraîné la fermeture des services publics de protection des enfants pendant les cinq premiers mois du grand confinement. Cette crise sanitaire a amené les responsables de la protection de l'enfance à comprendre le besoin urgent d'un numéro vert qui peut sauver des vies dans les familles. Le besoin et le projet n'étaient pas nouveaux.

1412 ou SuperMwana est aussi une réponse aux observations faites au Gabon en 2016 par le Comité des droits de l'enfant sur l'obligation de créer des lignes d'assistance pour améliorer la prise en charge des enfants face aux cas de violence physique, d'abus sexuel, de crime rituel, et de toute autre forme de violation des droits de l'enfant dans des zones où les travailleurs sociaux et les policiers ne peuvent intervenir à temps pour sauver des vies. En outre, l'étude nationale de 2010 sur toutes les formes de violences au Gabon avait démontré que le silence était une pratique culturelle dominante au sein des ménages où les familles parlent à peine des souffrances des enfants. Par conséquent, la création de SuperMwana/1412, une ligne gratuite et facile à retenir pourrait aider les victimes et les témoins à appeler et à dénoncer les contrevenants en témoignant aux professionnels de la protection de l'enfance.



Ce numéro vert dispose de fonctionnalités permettant la sécurisation, le stockage des données et informations, et ainsi que de procédures spécifiques pour l'accès et l'exploitation de la base de données. Pendant les 40 premiers jours de fonctionnement du centre d'appels, le ministère de la Justice a signalé 1264 appels reçus, parmi lesquels 6 cas de viols sur mineurs, 6 cas de harcèlement contre de mineures, 14 cas de violences physiques, 19 cas de maltraitance, 19 cas d'abandon d'enfants.

En 2021, le plan prévoit de sensibiliser davantage les populations sur l'importance d'utiliser le centre d'appels pour protéger les enfants et de signaler des cas aux acteurs du système de protection de l'enfance. De même, de futurs appuis viseront le renforcement de la prise en charge et la protection des victimes et témoins à travers un système de référence vers les services appropriés. Enfin, pour permettre une meilleure interaction avec une jeunesse de plus en plus connectée, une application mobile sera développée pour faciliter le signalement, la collecte et le partage par voie digitale de « moyens de preuves » contre les violences.

### **Réorientation de l'initiative « Villes et Communautés Amies des Enfants » pour répondre à la COVID-19 : Une leçon apprise pour renforcer la programmation en milieu urbain et contribuer à l'initiative « Villes Résilientes »**

Au terme de la troisième année du cycle de programme, d'importantes leçons ont été tirées de l'adaptation des programmes et partenariats existants pour augmenter les résultats et l'impact de l'action de l'UNICEF et de ses partenaires.

Les partenariats stratégiques multidimensionnels développés à mi-parcours du Programme de Coopération ont eu un impact significatif en 2020 et ont mis en exergue tout leur potentiel tant pour répondre à des goulots d'étranglements systémiques et structurels qui entravent la réalisation des droits de l'enfant que pour faire face à des urgences humanitaires émergentes et imprévues.

L'adaptation à la riposte contre la COVID-19 de l'Initiative « Villes et Communautés Amies des Enfants » est riche d'enseignements. Le plan d'action élaboré en 2019 avec la Mairie de Libreville pour l'opérationnalisation de ce partenariat a été réorienté vers une riposte rapide à la pandémie COVID-19 dans un environnement urbain et péri-urbain où les services sociaux essentiels sont limités et inégalement répartis.

Aussi, ce réajustement programmatique avait pour but essentiel de contenir la propagation du virus et de limiter son impact à travers des interventions intégrées et systématiques tout en renforçant les systèmes et les capacités de la Mairie à répondre à des urgences humanitaires et à mettre en place des interventions durables au bénéfice des enfants.

Conformément à l'Axe 4 du "Programme pour les Enfants" la dimension vulnérabilité a été au centre de cette approche avec l'appui aux femmes et aux personnes vivant avec handicap en vue de renforcer leur autonomie et leur résilience durant la pandémie et au-delà à travers des activités génératrices de revenu. L'intégration de la dimension humanitaire au sein des priorités communales a montré toute son



effectivité. Cette option stratégique et programmatique a renforcé l'intersectorialité au sein du Bureau (KRCs vaccination, enregistrement des naissances, lutte contre les violences) en raison du fait que les missions de la Mairie couvrent divers aspects des droits de l'enfant.

De même, l'accueil favorable des interventions par des populations et le ciblage des zones urbaines défavorisées ont renouvelé le besoin d'une programmation en milieu urbain dans les plans annuels de travail du Bureau. Cette démarche correspond également à une approche axée sur l'équité qui visent en priorité les zones et les populations urbaines défavorisées dont le nombre augmente au fur et à mesure de l'accroissement des difficultés macro-économiques du pays.

Les interventions exécutées ont permis à l'UNICEF et à la Mairie de repositionner l'Intérêt Supérieur de l'Enfant au centre des Plans de Développement Communaux et des mécanismes de cohésion sociale de proximité. Des progrès enregistrés constituent une étape vers la capacitation des exécutifs municipaux pour intégrer la préparation et la réponse aux urgences dans leurs politiques et plans de développement communaux. À terme, il s'agit pour l'UNICEF d'accompagner les villes et les communautés à construire des villes plus résilientes et mettant au centre de leurs préoccupations la résorption des chocs qui affectent durablement les plus vulnérables en milieu urbain.